



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des Examens et Concours  
Périmètre de CAEN  
Bureau DNB-CFG**

DEC3

Affaire suivie par :

**Christine MAHEUT**

Cheffe de bureau

Gestionnaire DNB 50

Tél. 02 31 30 08 29

Mél. [dec3-caen@ac-normandie.fr](mailto:dec3-caen@ac-normandie.fr)

**Lydie LANCIEN**

Gestionnaire DNB 14

Tél. 02 31 30 08 36

Mél. [dec3-dnb-caen@ac-normandie.fr](mailto:dec3-dnb-caen@ac-normandie.fr)

**Isabelle CAHAGNIET**

Gestionnaire DNB 61

Tél. 02 31 30 08 58

Mél. [dec3-cfg-caen@ac-normandie.fr](mailto:dec3-cfg-caen@ac-normandie.fr)

Caen, le 06/11/2020

pour

Mesdames et Messieurs  
les candidats scolarisés au CNED en classes  
de 3<sup>ème</sup> réglementée

Sous couvert de

**Laurent MUSSARD**

Chef de la Division des Examens  
et Concours

Rectorat de la région académique

Normandie

168, rue Caponière

BP 46184

14061 Caen Cedex

**Objet : Inscription au DNB session juin 2022.  
Candidats du CNED en classe de 3<sup>ème</sup> réglementée.**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous la procédure à suivre pour vous inscrire en tant que candidat CNED au Diplôme National du Brevet :

### **I - INSCRIPTION**

Cette procédure concerne uniquement les candidats inscrits en classe de 3<sup>ème</sup> réglementée du CNED résidant dans l'académie de Normandie périmètre de Caen.

Les candidats s'inscrivent dans leur lieu de résidence.

Le serveur Internet des inscriptions au Diplôme National du brevet est ouvert du :

**Mardi 09 novembre 2021 à 09 h 00 au Lundi 06 décembre 2021 à 17 h 00**

Les inscriptions ont lieu exclusivement sur internet dans l'application Cyclades.

L'adresse de connexion est la suivante :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/inscription?codeER=A05&domaine=DNB>

ou



sur le site de l'académie de Normandie

<https://www.ac-normandie.fr>

**rubrique : scolarité/études > examens > examens et diplômes en Normandie > Calvados Manche Orne > Diplôme National du Brevet > CYCLADES DNB (individuels et candidats scolarisés au CNED)**

Vous trouverez également sur le site internet académique au même endroit la documentation de l'application cyclades pour vous guider dans la réalisation de votre inscription.  
En cas de difficulté, vous pouvez contacter la DEC3, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus.

### Lieux d'inscription et de passage des épreuves

#### **Pour les candidats domiciliés dans le Calvados :**

Collège Gisèle Guillemot – 2, rue Gisèle Guillemot – 14120 MONDEVILLE (014902SD)

#### **Pour les candidats domiciliés dans la Manche :**

Collège Louis Pasteur – 21, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 50004 SAINT-LÔ (050996SP)

#### **Pour les candidats domiciliés dans l'Orne :**

Collège François Truffaut – 26, rue du Paty – 61201 ARGENTAN (061900SG)

## **II - INSTRUCTIONS**

### **▪ Création d'un compte utilisateur**

Au niveau de la page d'accueil, en cliquant sur le menu « mon compte », vous accédez à la rubrique « me connecter » qui vous permet de compléter des données personnelles afin de vous créer un compte utilisateur. Renseignez une adresse mail valide et unique qui vous permettra de vous connecter à votre espace candidat. Votre mot de passe doit comporter au moins 8 caractères (20 maximum), une minuscule, une majuscule et un caractère spécial.

Après l'enregistrement de la saisie, une fenêtre s'ouvre pour vous informer que le compte va être créé. Vous recevez aussitôt un mail qui vous permet de valider votre compte dans les 48 heures suivant sa création (à défaut, les données sont perdues).

Important : la création du compte utilisateur génère un **numéro de candidat**.

### **▪ Identification (coordonnées et informations personnelles)**

L'indication d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone est utile au cas où nous aurions besoin de vous joindre.

### **▪ Informations relatives à votre candidature**

Vous devez compléter les informations suivantes :

- catégorie du candidat : **CNED SCOLAIRE**
- établissement d'inscription CNED (voir lieux d'inscription mentionnés ci-dessus)



- Si vous demandez un aménagement des épreuves, vous devez cocher « oui » à la rubrique « handicap » (le dossier de demande d'aménagement à compléter sera mis en ligne dans les meilleurs délais possible)
- Répondre à deux formules de recueil du consentement concernant l'autorisation de diffusion des résultats à la Presse et aux organismes privés et collectivités territoriales. Si vous ne cochez rien, ceci est interprété comme un refus.

#### ▪ **Qualification présentée et enseignement facultatif**

Les candidats CNED sont inscrits en série générale ; vous devez donc indiquer « générale » pour le choix de la série.

Si vous suivez tout au long de l'année un enseignement facultatif latin ou grec, vous pouvez le renseigner afin d'obtenir éventuellement des points bonus à l'examen du DNB.

#### ▪ **Epreuves**

Les candidats CNED composent sur cinq épreuves obligatoires dont une soutenance de projet à l'oral. Ils présentent l'épreuve orale conformément aux dispositions communes. Cependant, dans certains cas de force majeure, dûment constatée par la rectrice de l'académie dans laquelle le candidat est inscrit, cette épreuve peut prendre la forme d'un dossier évalué par leurs enseignants dans le cadre du suivi de leurs acquis scolaires.

#### **Les épreuves de l'examen représentent 400 points**

- Le français, les mathématiques sont évalués chacun sur 100 points
- L'histoire-géographie/Enseignement Moral et Civique (EMC) est évalué sur 50 points.
- Une seule note pour les deux parties de l'épreuve de sciences évaluée sur 50 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points.

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

#### ▪ **Evaluation**

#### **L'évaluation du socle commun représente 400 points.**

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée par les équipes enseignantes du CNED :

- maîtrise insuffisante (10 points) ;
- maîtrise fragile (25 points) ;
- maîtrise satisfaisante (40 points) ;
- très bonne maîtrise (50 points).

#### **L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.**

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 480 points ;
- bien s'il cumule plus de 560 points ;
- très bien s'il cumule plus de 640 points.



▪ **Récapitulatif d'inscription**

A l'issue de la saisie, un récapitulatif des données apparaît à l'écran ; vous devez cliquer sur « enregistrer » pour valider votre candidature.

Suite à l'enregistrement, s'affiche l'onglet « numéro d'inscription » où vous trouverez votre numéro de candidat et votre numéro d'inscription que vous devez soigneusement noter afin de pouvoir accéder à nouveau à votre compte. **Vous pouvez ensuite cliquer sur le bouton « visualiser/imprimer » afin d'éditer votre confirmation d'inscription que vous devez signer et envoyer à la DEC3 bureau DNB-CFG.**

Si vous souhaitez effectuer des modifications, vous devrez revenir à la page d'accueil et cliquer sur « consulter mes candidatures ».

**III. DOCUMENTS À FOURNIR EN RETOUR POUR LE VENDREDI 17 DECEMBRE 2021**

- La confirmation d'inscription vérifiée et signée par le candidat et son représentant légal
- **L'attestation de scolarité** au CNED en classe de 3<sup>ème</sup> réglementée
- La photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, d'un passeport ou du livret de famille).
- L'attestation Journée Défense et Citoyenneté (JDC) :

Conformément à l'article 24 de la loi n°2015-917 du 28 juillet 2015, l'obligation de fournir l'attestation de recensement est supprimée. Toutefois, pour se présenter à un examen ou à un concours, les candidats français âgés de 16 à 25 ans doivent fournir un certificat individuel de participation ou une attestation les plaçant provisoirement en règle ; ce document doit être retiré auprès de l'organisme du service national de leur secteur.

N.B : l'âge du candidat s'apprécie à la date du 31/12/2021

**ATTENTION** : seul le retour de la confirmation d'inscription avec les pièces demandées validera l'inscription.

Je vous rappelle que conformément à la circulaire ministérielle n°2008-0127 du 18 décembre 2008, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité officielle lors de la passation des épreuves de l'examen.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information concernant l'organisation du Diplôme National du Brevet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé Laurent MUSSARD